

COMpte Rendu de la Réunion du Vendredi 17 Mai 2019

**Objet de la réunion : Réunion plénière du conseil citoyen du Centre-ville.**

On retiendra que :

| Ordre du jour   | Synthèse des discussions  | Décisions prises   |
|---|---|--|
| <p><b>Validation des devis</b></p>  | <p>Concernant les achats pour le pot de convivialité : le pro forma établi par le Bazar de Sainte-Suzanne pose problème étant donné que ce magasin n'accepte pas les règlements par chèque.</p> <p>→ La secrétaire du Comité Citoyen a informé l'animatrice que nous ne pourrions pas avoir de règlement en espèce. De plus, tous les chèques pour l'action du 22 mai seront à récupérer la veille.</p>                       | <p>Pour une question d'organisation les membres ne pourront pas effectuer les achats la veille de l'action mais doivent le faire ce week-end : l'un des membres payera les achats et se fera rembourser sur présentation de la facture (principe figurant dans la fiche action).</p> |
| <p><b>Mise au point sur l'action « Le Centre-ville fête la nature » du mercredi 22 mai 2019 ;</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inauguration des alvéoles de déchets ne se fera pas, mais le reste de l'action reste inchangée.</li> <li>• Détermination du rôle de chacun le jour de l'action, selon leur disponibilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion logistique ;</li> <li>- De 9h à 12h30 : mise en place des stands ;</li> <li>- 12h30 : accueil des prestataires.</li> </ul> </li> </ul> | <p>→ Par les animatrices du conseil citoyen.</p> <p>→ Par Marie-Josée, Pascaline et Nadège.</p> <p>→ Par tous les membres du conseil citoyen.</p>  |
| <p><b>Validation de la modification du règlement intérieur</b></p>                                    | <p>La phrase suivante a été rajouté à l'article 6 du règlement intérieur, relatif à la perte de statut d'un conseiller : « <i>trois absences consécutives aux réunions (de travail et séance plénière)</i> ».</p>   | <p>Validé par l'ensemble des membres présents du conseil citoyen.</p> <p>Les membres « sortants » seront annoncés lors de la prochaine réunion. Un appel à candidature sera lancé afin de recruter de nouveaux conseillers.</p>  |
| <p><b>Echanges sur les actions prévisionnelles 2019 ;</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de sortie au camp Baval, en partenariat avec Prévention Péi : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25€/personne (visite du camp et déjeuner) ;</li> <li>- 350€ location d'un bus avec chauffeur.</li> </ul> </li> </ul> <p>→ En attente des devis.</p>  | <p>Validation de la fiche action lors de la réunion de travail du mardi 4 juin 2019, à 9h00 au bureau de la DVLP.</p>  |

|                            |   |  |
|----------------------------|---|--|
|                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de création de potager en palettes, en partenariat avec ADICA.</li> <li>• Projet d'atelier nutritionnel avec Carma Nutrition</li> </ul> | <p>A voir selon budget restant.</p> <p>A voir selon budget restant.</p>  |
| <b>Questions diverses.</b> | Fixer la date de la prochaine séance plénière.  | <p>Le vendredi 28 juin 2019 à 9h00, au bureau de la DVLP.</p> <p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation des devis ;</li> <li>- Questions diverses.</li> </ul> |